

TITRE DU POSTE : Technicienne ou technicien d'éducation spécialisée (TES)
affecté.e à des élèves ayant un handicap

SERVICE :
Enfance en difficulté

SUPERVISEUR IMMÉDIAT / SUPERVISEURE IMMÉDIATE:
Direction d'école

SOMMAIRE DU POSTE

La personne qui occupe ce poste relève de la direction d'école et a pour rôle d'établir une relation aidante et d'accompagner des élèves ayant un handicap physique en redonnant ou en préservant la plus grande autonomie possible aux élèves. Elle collabore avec les divers membres de l'équipe (direction d'école, enseignants, enseignantes, conseillers ou conseillères pédagogiques, orthophonistes, travailleuses sociales, psychologues, psychométricienne, etc.) et tous les partenaires communautaires (Centre d'accès aux soins communautaires, Centre de traitement pour enfants, INCA, etc.).

FONCTIONS

- ◆ Doit consulter le PEI (Plan d'enseignement individualisé) et toutes informations supplémentaires à l'égard du profil de l'élève avec lequel il ou elle intervient ;
- ◆ En étroite collaboration avec l'enseignante ou l'enseignant responsable du programme :
 - a. Participer à la mise en œuvre du PEI et fournir les adaptations appropriées ;
 - b. Accompagner l'élève en salle de classe ou à un programme alternatif lors de la mise en application de ses connaissances et de ses compétences;
 - c. Accompagner l'élève lors des déplacements ;
 - d. Fournir les adaptations appropriées décrites dans le PEI;
 - e. Travailler avec l'élève, individuellement ou en groupe, en contexte de retrait partiel, en fonction des besoins des élèves et de l'école. Le travail en contexte de retrait partiel peut être envisagé sur la recommandation de la direction d'école ou de la direction des services aux élèves ;
 - f. Surveiller et communiquer les réalisations et les progrès de l'élève en regard des attentes décrites dans le PEI à l'enseignante ou l'enseignant responsable du programme ;
 - g. Maintenir des communications continues avec tous les intervenantes et intervenants travaillant auprès de l'élève ;
 - h. Suggérer des modifications au PEI pour l'atteinte des objectifs ;

- ♦ Observer, identifier et répondre aux besoins académiques, sociaux, affectifs, comportementaux, non comportementaux et physiques de l'élève en adoptant les techniques d'éducation spécialisées en salle de classe ordinaire et dans les programmes alternatifs ;
- ♦ Appuyer la planification et animer les activités quotidiennes à effectuer avec l'élève en vue de l'encourager à s'intégrer davantage et lui fournir les outils pour favoriser son autonomie et le développement d'habiletés de vie et sociales ;
- ♦ Accompagner et assurer la surveillance de l'élève en classe et lors de déplacements et voir aux besoins particuliers de l'élève tels que l'administration des médicaments, aide pour soins personnels, etc. ;
- ♦ Travailler en étroite collaboration avec l'équipe-école et avec les intervenantes et intervenants de diverses agences (Centres de traitement pour enfants, Centre d'accès aux soins communautaires, INCA (Institut national canadien pour les aveugles));
- ♦ Travailler à réduire les écarts de comportements tels les comportements agressifs et participer à l'élaboration et la mise en œuvre du programme de modification du comportement, le cas échéant ;
- ♦ Intervenir auprès de l'élève en situation de crise et/ou urgente en appliquant des techniques d'intervention non violentes en situation de crise, le cas échéant;
- ♦ Assister l'élève dans l'utilisation de divers logiciels et équipements ;
- ♦ Rechercher et préparer le matériel d'appui pour permettre l'application des stratégies d'intervention et d'adaptation ;
- ♦ Participer aux réunions des diverses équipes de planification pour la mise à jour du PEI et des interventions ;
- ♦ Rédiger des rapports et des notes de progrès ;
- ♦ Peut-être appelé à faire de la supervision des élèves, au besoin ;
- ♦ S'acquitter de toute autre tâche reliée à ses fonctions.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES (Y COMPRIS L'EXPÉRIENCE)

Diplômes, brevets, attestations

- ♦ Cours collégial de trois ans en Technique d'éducation spécialisée;
- ♦ Formation à point selon les anomalies spécifiques, par exemple :
 - Intervention non violente en situation de crise
 - Orientation et mobilité
 - Cathétérisme.

Expérience

- ♦ Minimum de 6 mois d'expérience dans le domaine de Techniques d'éducation spécialisée auprès des élèves présentant un handicap physique pour pouvoir exécuter avec compétence toute la gamme des tâches.

Compétences

- ◆ Démontrer une habileté à suivre un plan de traitement élaboré par un professionnel de la santé (ergothérapeute, physiothérapeute, orthophoniste, infirmière) ;
- ◆ Démontrer une habileté à accompagner un élève dans ses exercices quotidiens (ergothérapie, physiothérapie, langage, orientation et mobilité) ;
- ◆ Démontrer une habileté à dispenser des soins personnels (cathétérisme, alimentation, succion, etc.) ;
- ◆ Démontrer une habileté à documenter les interventions ;
- ◆ Avoir une excellente connaissance du français oral et écrit et une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit ;
- ◆ Faire preuve d'initiative et de débrouillardise ;
- ◆ Savoir travailler en équipe ;
- ◆ Faire preuve de tact, de diplomatie, de discrétion et de discernement ;
- ◆ Pouvoir œuvrer dans un environnement mouvementé.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- ◆ Possibilité d'avoir à lever de l'équipement pouvant aller jusqu'à 10 livres.

SUPERVISION EXERCÉE

- ◆ Sans objet.

CLASSIFICATION DU POSTE

- ◆ Selon l'échelle de rémunération de la convention collective de la FEÉSO.